

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 03.02.2015

Version 12.1

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	115577
Nom du produit	Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses, Réactif pour diagnostique in vitro Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Cancérogénicité, Catégorie 2, H351
 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360Df
 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
 Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410
 Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Repr.Cat.2	Toxique pour la Reproduction, Catégorie 2	R61
Carc.Cat.3	Cancérogène, Catégorie 3	R40
Repr.Cat.3	Toxique pour la Reproduction, Catégorie 3	R62
N	Dangereux pour l'environnement	R50/53 R66

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

Danger

Mentions de danger

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contient: Paraffine chlorée 64 C, Dibutylphtalate

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique Mélange de composés organiques

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	----------------------------	----------------

Paraffine chlorée 64 C (>= 50 % - <= 100 %)

85535-84-8	01-2119615582-42-XXXX
------------	-----------------------

Cancérogénicité, Catégorie 2, H351

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

Dibutylphtalate ($\geq 20\%$ - $< 25\%$)
84-74-2 *) Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360Df
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Classification

Paraffine chlorée 64 C ($\geq 50\%$ - $\leq 100\%$)

85535-84-8 Carc.Cat.3; R40

R66

N, Dangereux pour l'environnement; R50/53

Dibutylphtalate ($\geq 20\%$ - $< 25\%$)

84-74-2 Repr.Cat.2; R61

Repr.Cat.3; R62

N, Dangereux pour l'environnement; R50

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.
Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Vertiges, Nausée, Vomissements, Migraine, hallucinations

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Dibutylphtalate (84-74-2)</i>			
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	5 mg/m ³	Limite Indicative

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Paraffine chlorée 64 C (85535-84-8)

DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	29,4 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	333,3 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	2,5 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	8,7 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	200 mg/kg Poids du corps

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Paraffine chlorée 64 C (85535-84-8)

PNEC Eau douce	0,5 µg/l (Exprimé comme: µg/l)
PNEC Eau de mer	0,15 µg/l (Exprimé comme: µg/l)
PNEC Sédiment d'eau douce	6,5 mg/kg
PNEC Sédiment marin	1,3 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées	6 mg/l
PNEC Sol	5,9 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

Matière des gants: polychloroprène
Épaisseur du gant: 0,65 mm
délai de rupture: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: caoutchouc butyle
Épaisseur du gant: 0,7 mm
délai de rupture: > 30 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 720 Camapren® (contact total), KCL 898 Butoject® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection
vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	jaune
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 160 °C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,31 g/cm ³ à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Viscosité, cinématique	150 - 1.500 mm ² /s à 23 °C
------------------------	---

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, Oxydants forts

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

10.5 Matières incompatibles

Aluminium, Fer, caoutchouc, Zinc

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Toute exposition répétée au mélange peut être à l'origine d'un dessèchement et de craquelures au niveau de la peau.

Irritation des yeux

Conséquences possibles: irritation légère

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets CMR

Cancérogénicité:

Effet cancérogène prouvé.

Tératogénicité:

Risque pour l'enfant à naître.

Toxicité pour la reproduction:

Peut altérer la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Après absorption de grandes quantités:

Migraine, Vertiges, hallucinations, Nausée, Vomissements

Après action prolongée du produit chimique:

Lésion de:

Foie, Reins

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler la substance avec grande précaution.

Composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

Paraffine chlorée 64 C

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 Rat: 8.200 mg/kg (IUCLID)

Irritation de la peau
Lapin
Résultat: pas d'irritation.
(IUCLID)

Irritation des yeux
Lapin
Résultat: irritation légère
(IUCLID)

Dibutylphtalate

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 Rat: 7.499 mg/kg (RTECS)

Toxicité aiguë par voie cutanée
DL50 Lapin: > 21.000 mg/kg (RTECS)

Irritation de la peau
Lapin
Résultat: pas d'irritation.
OCDE ligne directrice 404

Irritation des yeux
Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation
Test de sensibilisation: Cochon d'Inde
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagenicité sur les cellules germinales
Génotoxicité in vivo
Test du micronoyau
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Génotoxicité in vitro
Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères):
Résultat: positif
(IUCLID)

Test de Ames
Résultat: négatif
(IUCLID)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La/les substance(s) contenue(s) dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, anexe XIII, ou aucune évaluation PBT/vPvB n'a été effectuée.

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Paraffine chlorée 64 C

Toxicité pour les poissons

CL50 poissons: > 5.000 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,3 mg/l; 24 h

DIN 38412

Dibutylphtalate

Toxicité pour les poissons

CL50 Ictalurus catus (Poisson chat): 0,46 mg/l; 96 h (ECOTOX Database)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Tetrahymen pyriformis: 2,2 mg/l; 24 h (ECOTOX Database)

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 3,4 mg/l; 48 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

IC50 Desmodesmus subspicatus (algues vertes): 1,2 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

CE50 Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes): 10,9 mg/l; 30 min (IUCLID)

Biodégradabilité

81 %; 28 d

(IUCLID)

Facilement biodégradable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (CONT. CHLORPARAFFIN, DIBUTYLPHTHALATE)
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
Code de restriction en tunnels E
Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONT. CHLORPARAFFIN, DIBUTYLPHTHALATE)
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non
Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONT. CHLORPARAFFIN, DIBUTYLPHTHALATE)
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui

No EMS F-A S-F

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC Dangereux pour l'environnement 9a
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE non réglementé

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Contient: Paraffine chlorée 64 C
Dibutylphtalate

Législation nationale

Classe de stockage 6.1C

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)



T

N

Toxique

Dangereux pour l'environnement


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 115577
Nom du produit Huile pour immersions selon ISO 8036 modifiée pour la microscopie

<i>Phrase(s) R</i>	61-40-50/53-62-66	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Risque possible d'altération de la fertilité. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<i>Phrase(s) S</i>	53-36/37-45-61	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Information supplémentaire
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s) 

Phrase(s) R 61-40-62

Phrase(s) S 53-36/37-45

Toxique
Dangereux pour l'environnement

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Risque possible d'altération de la fertilité.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contient: Paraffine chlorée 64 C, Dibutylphtalate

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.